

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le mardi 6 septembre 2022 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre conseil à 19 h 00.

Sont présents :

MADAME : Valérie Gagnon

MESSSIEURS : M. Richard Lefrançois, Marc-André Routhier, Sébastien Grondin, René Breton et Dominic Parent

Sous la présidence de MME Andréa Gosselin, mairesse.

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale/greffière-trésorière.

L'enregistrement audio de la séance du conseil sera disponible aux citoyens pour consultation.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Enregistrement de la séance du conseil municipal.
3. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 9 août 2022.
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC.
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport du responsable des travaux publics.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12. ASQ- Renouvellement assurance collective au 1 septembre
- 13 Refinancement règlement d'emprunt no 249 -eau potable
- 14 Contrat de travail- directrice générale-renouvellement
- 15 Modification à l'entente de travail au poste de greffier trésorier et chargé de projet

VOIRIE

- 16 Travaux de relocalisation du talus- Nouveau Parc industriel
- 17 Poste de journalier aux travaux publics- embauche
- 18 Modification au contrat de déneigement et de l'entretien hivernal -9395-4410 Québec Inc(Épandage Optimum)
- 19 Programme d'aide à la voirie locale- Attestation de la fin des travaux pour les segments 15 et 30

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 20 .Compte rendu du comité de pilotage -Mise à jour de la Politique familiale

HYGIÈNE DU MILIEU

21. Avis de départ- concierge Centre culturel, gym Excel et caserne incendie
- 22 Travaux de ramassage des résidus verts

LOISIRS ET CULTURE

23. Distribution journal Courrier Frontenac(Publisac)-embauche

24. Inauguration Abri-loisirs
25. Offre de services révisée -François Dusseault Architecte pour le projet du centre communautaire (bibliothèque).
26. Nouvelle tarification horaire pour les réservations de la salle Amicale et du gymnase
27. Période de chasse sportive de l'automne 2022

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

204-09-22 Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

205-09-22 Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance du conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds du 6 septembre 2022 est enregistrée et elle disponible au public.

ADOPTION DES MINUTES DU 9 AOÛT 2022

206-09-22 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2022 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Mme Gosselin en fait un bref suivi.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

207-09-22 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. : 106 680.18\$

| | |
|---------------------|------------|
| Incendie | 5 310.58 |
| Sécurité : | 257.37 |
| Voirie : | 535 210.19 |
| Hygiène du milieu : | 12 ,096.69 |
| Urbanisme : | 9,990.96 |
| Loisirs : | 8,112.86 |
| Salaires : | 21 ,013.69 |

| | |
|-------|--------------|
| TOTAL | 698,672.52\$ |
|-------|--------------|

***RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES
INCOMPRESSIBLES***

208-09-22

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

La correspondance sera déposée aux archives de la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Gosselin invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DE LA MRC

Aucune réunion au mois d'août pour la MRC des Appalaches.

RAPPORT DES CONSEILLERS

Aucun rapport n'est fait.

RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Le responsable des travaux publics fait son rapport.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**ASQ- RENOUELEMENT ASSURANCE COLLECTIVE AU 1
SEPTEMBRE**

209-09-22

Proposé par le conseiller M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de UV Assurance pour le renouvellement des protections. L'augmentation de 8.8% de la prime mensuelle sera effective le 1 septembre 2022.

**REFINANCEMENT DU RÉGLEMENT D'EMPRUNT NUNMÉRO
249 POUR L'EAU POTABLE**

ATTENDU QUE le 3 juin 2022 la municipalité a reçu un avis de refinancement du ministère des Finances du Québec pour un montant de 62 900\$ relatif à un emprunt venant à échéance le 11 octobre 2022;

ATTENDU QUE le ministère des Finances permet à la municipalité de transiger directement avec une institution financière compte tenu que le montant du refinancement est inférieur à 100,000\$;

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu les taux d'intérêts suivants pour le refinancement :

- Desjardins Entreprises pour un taux fixe de 4.97% pour un prêt de 5 ans (21 juillet 2022)
- Banque Nationale pour un taux fixes d'environ 8-9 % pour un prêt de 5 ans (29 août 2022)

210-09-22

Proposé Il est proposé par M. Richard Lefrançois, et appuyé par M. Dominic Parent et résolu unanimement résolu :

Que la municipalité rembourse le solde du prêt au montant de 62,900\$ au détenteur du prêt en lien avec le règlement d'emprunt no 249 afin d'éviter de payer des intérêts à un taux élevé .

Que le montant de 62,900\$ soit pris dans le surplus cumulé non réservé de la municipalité.

CONTRAT DE TRAVAIL- DIRECTRICE GÉNÉRALE-RENOUVELLEMENT

211-09-22

Proposé Il est proposé par M. Sébastien Grondin, et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu unanimement que la municipalité renouvelle le contrat de travail de la directrice générale et greffière trésorière pour une durée de quatre (4) ans selon les conditions de travail prévues au contrat.

MODIFICATION À L'ENTENTE DE TRAVAIL AU POSTE DE GREFFIER - TRÉSORIER ADJOINT ET CHARGÉ DE PROJET

ATTENDU QU' une entente de travail est intervenue avec monsieur Anthony Cyr le 5 avril 2022 pour lui attribué le poste de greffier-trésorier adjoint et Chargé de projet ;

ATTENDU QUE la municipalité ajoute de façon permanente quatre (4) heures de travail à l'entente initiale pour atteindre un total 28 heures de travail par semaine;

212-09-22 Proposé Il est proposé par M. Marc -André Routhier , et appuyé par M. Dominic Parent et résolu unanimement que la municipalité modifie l'entente de travail du greffier-trésorier adjoint et chargé de projet afin de permettre le traitement des dossiers municipaux et la recherche de nouveaux programmes d'aides financières.

VOIRIE

TRAVAUX DE RELOCALISATION DU TALUS- NOUVEAU PARC INDUSTRIEL

ATTENDU QUE l'entente proposée par la municipalité à l'entreprise 9331-7691 Québec Inc en novembre 2021 concernant l'aménagement d'un talus mitoyen sur la ligne séparant les deux lots (5 861 102 et 5 861 103) n'a pas été conclu;

ATTENDU QUE les parties étaient présentes sur le terrain le 11 août 2022 et qu'ils se sont entendues sur les travaux de relocalisation du talus sur le terrain de la municipalité (lot 5 861 102);

ATTENDU QUE la municipalité fera la remise en état des lieux sur la propriété du lot 5 861 103;

213-09-22 Proposé Il est proposé par M. René Breton, et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu unanimement que la municipalité demande à l'entreprise Giroux & Lessard de réaliser les travaux de relocalisation du talus dès que possible selon les taux horaires des équipements et employés :
Pelle sur roue au taux de 160.00\$/ heure, Camion 12 roues au taux de 135.00\$ /heure et un technicien arpenteur au taux de 135.00\$/ heure.

POSTE DE JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS- EMBAUCHE

214-09-22 Proposé Il est proposé par M. René Breton, et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu unanimement que la municipalité embauche monsieur Jasmin Bolduc au poste de journalier aux travaux publics selon l'entente intervenue entre les parties et qu'une période d'essai de trois (3) mois est prévue.

MODIFICATION AU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET DE L'ENTRETIEN HIVERNAL-9395-4410 QUÉBEC INC.(ÉPANDAGE OPTIMUM)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a conclu un contrat avec l'entreprise 9395-4410 Québec Inc (Épandage Optimum) le 3 mai 2021 pour le service de déneigement et de l'entretien hivernal du réseau routier pour les saisons 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024,

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation considérable du prix de carburant dans les derniers mois;

CONSIDÉRANT QUE les demandes de l'entrepreneur à ce sujet;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite remplacer la clause 3.3.4 du devis ayant servi à conclure le contrat et qui mentionne que l'indexation annuelle applicable pour la deuxième et troisième année est celle l'indice composé annuel des prix à la consommation (IPC) émis par Statistiques Canada pour la région administrative de la Ville de Québec et ce, afin de tenir compte de la réalité de l'augmentation du prix du carburant;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle clause applicable est plus représentative de l'augmentation des prix des produits pétroliers au Québec et du coût revient de l'année où les services sont rendus par l'entrepreneur ;

CONSIDÉRANT QUE les parties s'entendent que le taux d'ajustement est celui de Transports Québec en ce qui concerne le camionnage en vrac pour les saisons hivernales 2022-2023 et 2023-2024 selon le mois pour lequel la municipalité doit faire un versement à l'entrepreneur;

215-09-22 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur René Breton appuyé par Monsieur Richard Lefrançois et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds apporte la modification au contrat de déneigement et entretien hivernal du réseau routier afin de ne plus référer à l'indice d'indexation annuel des prix à la consommation (IPC) (article 3.3.4) et de maintenant référer au taux d'ajustement de Transport Québec en ce qui concerne le camionnage en vrac pour

les saisons hivernales 2022-2023 et 2023-2024 selon le mois pour lequel la municipalité doit faire un versement à l'entrepreneur (de novembre à avril).

Les informations sont disponibles sur le site internet du ministère des transports au : www.transports.gouv.qc.ca. (Entreprise et partenaires/Camionnage-en-vrac/ recueil des tarifs de transport et ajustement carburant).

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-ATTESTATION DE LA FIN DES TRAVAUX POUR LES SEGMENTS 15 ET 30

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 9 mai au 31 août 2022 ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

216-09-22

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. René Breton, appuyé par M. Dominic Parent , il est unanimement résolu et adopté que le conseil de autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

COMPTE RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE -MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Monsieur Sébastien Grondin ; membre citoyen du comité famille fait un bref compte rendu de la dernière rencontre du comité.

HYGIÈNE DU MILIEU

AVIS DE DÉPART- CONCIERGE CENTRE CULTUREL, GYM EXCEL ET CASERNE INCENDIE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu l'avis de départ de madame Nathalie Guay au poste de concierge et qu'elle va demeurer en poste jusqu'à ce que la municipalité trouve une personne remplaçante;

217-09-22

Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds procède à une offre d'emploi pour combler le poste de concierge.

QU'elle soit publiée l'offre d'emploi sur le journal Écho, site internet de la municipalité, Facebook municipal, sur le Québec municipal, et sur Impact Emploi de Thetford Mines.

TRAVAUX DE RAMASSAGE DES RÉSIDUS VERTS

ATTENDU QUE la municipalité doit se conformer à la politique gouvernementale qui vise à créer une société sans gaspillage qui cherche à maximiser la valeur ajoutée par une saine gestion de ses matières résiduelles;

218-09-22

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE les travaux de ramassage des feuilles d'automne soient effectués de façon porte à porte sur les rues du village les lundis à compter du 17 octobre prochain.

QUE les résidents soient avisés que les résidus (feuilles, branches, jardins) soient déposés dans des sacs blancs transparents.

Que la municipalité s'occupe de faire les travaux nécessaires pour sécuriser le site où seront apportés les résidus récupérés.

LOISIRS ET CULTURE

DISTRIBUTION JOURNAL COURRIER FRONTENAC(PUBLISAC)-EMBAUCHE POUR LE BAS DU VILLAGE

219-09-22

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur Milan Bisson Gilbert 770, route 269 sud ; soit engagé pour la distribution du journal Courier Frontenac (Publisac) dans le secteur du bas du village selon le taux hebdomadaire fixé par le conseil municipal.

INAUGURATION DES ABRIS LOISIRS

L'inauguration officielle des abris loisirs aura lieu le 14 septembre à 11h00. Les personnes invitées sont : les élèves de l'école La Passerelle ,les partenaires financiers ayant contribué au coût du projet , les représentants municipaux , l'entrepreneur Menuiserie sans nœud , l'ancien maire monsieur Philippe Chabot et un journaliste du courrier Frontenac .

OFFRE DE SERVICES RÉVISÉE -FRANÇOIS DUSSEAULT ARCHITECTE POUR LE PROJET DU CENTRE COMMUNAUTAIRE (BIBLIOTHÈQUE).

CONSIDÉRANT les modifications à apporter aux plans préliminaires préparés par l'architecte François Dusseault afin de tenir compte des changements apportés au projet de construction du centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur François Dusseault a transmis à la municipalité une nouvelle offre de services le 18 août 2022 pour remplacer celle du 1 septembre 2020;

220-09-22

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte l'offre de services révisée du 18 août 2022 de monsieur François Dusseault architecte au montant de 11 300.00\$ plus les taxes applicables .

NOUVELLE TARIFICATION HORAIRE POUR LES RÉSERVATIONS DE LA SALLE AMICALE ET LE GYMNASÉ

221-09-22

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le taux horaire pour une réservation de la salle Amicale soit de 15.00\$ de l'heure et que le taux horaire pour une réservation du gymnase soit de 25.00\$ de l'heure.

PÉRIODE DE CHASSE SPORTIVE DE L'AUTOMNE 2022

La municipalité fera paraître des informations sur les périodes de chasse sportive sur notre territoire dans le Journal Echo (éditions de septembre et octobre) afin d'informer les randonneurs et les propriétaires.

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

222-09-22

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 19h39.

Andréa Gosselin

Mairesse

Sonia Tardif, g.m.a.

Directrice générale /
greffière-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / greffière-trésorière